

**REPUBLIQUE  
FRANCAISE****DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE de LE GUA****DEPARTEMENT  
Charente-  
Maritime****Séance du 27 septembre 2022****NOMBRE DE  
MEMBRES**

L'an deux mille vingt deux, le vingt- sept septembre à dix- neuf heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle Jean Mercier, sous la présidence de Monsieur le Maire.

Afférents au  
Conseil Municipal  
19**Présents :** Monsieur BROUHARD Patrice, Maire - Madame ORTEGA Béatrice, Première Adjointe - Monsieur DELAGE Stéphane, Deuxième Adjoint - Monsieur REY Michel, troisième Adjoint - Monsieur KECHIDI Farid, Quatrième Adjoint - Madame GOMEZ Mauricette, Conseillère déléguée - Madame PREVOST Béatrice, Conseillère déléguée - Madame JOUANNET Ghislaine, Conseillère déléguée - Monsieur DEBRIE Didier - Madame DUBUC Nicole - Madame BIGOT Marie- Pierre- -Monsieur BONDOUX Guillaume- Monsieur CHAGNOLEAU Joël - Monsieur LATREUILLE Alain - Madame BERUSSEAU Evelyne- -en exercice  
19Nombre de  
présents  
15Nombre de votants  
17**Excusés :** Madame CHAPRON Christine (a donné pouvoir à Monsieur KECHIDI)- Madame SICARD Alix (a donné pouvoir à Monsieur CHAGNOLEAU)Date de la  
convocation**Absents :** Madame STRADY Emmanuelle - Monsieur VICI Laurent - -

23 septembre 2022

A été nommée secrétaire de séance : Béatrice ORTEGA

**2022 09 88 SDEER – 1064 – remplacement de l'horloge vétuste au poste « la Madeleine »**

Monsieur le Maire évoquera la nécessité de procéder au remplacement de l'horloge.

Le coût total est estimé à 344 € (322 € plus coefficient révision 21.76 €)

Le SDEER participe à hauteur de 50 %, soit un reste à charge pour la commune de 172 €.

**Le conseil municipal, à l'unanimité de ses membres présents et représentés,  
- autorise Monsieur le Maire à signer le devis établi par le SDEER**

Fait et délibéré à LE GUA, les jours, mois et ans susdits

Ont signé au registre les membres présents,

Pour extrait conforme,

Publiée site internet le

Le GUA, le 28 septembre 2022, Le Maire, Patrice BROUHARD



Auteur de l'acte : conseil municipal